

Interview de monsieur Romain T. Bertolino, Secrétaire général des Ambassadeurs de la Jeunesse

1. Pouvez-vous vous présenter, de sorte d'introduire le concept de « diplomatie économique » ?

Actuellement Secrétaire général des Ambassadeurs de la Jeunesse, *think tank* international dont l'objet social est l'analyse, la recherche et la formation dans le secteur des relations internationales, j'ai été auparavant Responsable adjoint puis Responsable de sa commission « Économie & Finances ». Commission renommée depuis « Intelligence économique et Diplomatie économique », et qui je me permets, est en ce moment ouverte aux candidatures pour son nouveau responsable. Finalisant mes études au sein de l'IRIS Sup', établissement privé d'enseignement supérieur du renommé Institut de relations internationales et stratégiques, fondé et dirigé par Pascal Boniface, je suis initialement issu d'un parcours des affaires. J'ai en effet été diplômé du DESMA de Grenoble IAE, formation reconnue pour son enseignement en management stratégique des achats. C'est un parcours qui a été fondamental, puisqu'il m'a justement ouvert les clefs des pratiques du *business* que j'ai pu allier à mon goût pour la géopolitique. **Le management stratégique des achats représente en outre un pan particulièrement crucial du monde des affaires, de facto celui que pratiquent les États.**

En effet tout organisme n'achetant pas pour le simple plaisir d'acheter, mais bien car il est contraint de passer par un acteur externe pour répondre à des besoins internes, l'exercice consistant à aborder une autre partie dans une situation initiale de dépendance relève d'une délicatesse qui se doit d'être maîtrisée avec précaution, au risque de ne pas réussir à sécuriser un approvisionnement qui peut s'avérer critique pour son bon fonctionnement. Peut-on ainsi imaginer l'Allemagne être privée du gaz russe ? C'est entre autres à ce propos que Donald Trump a reproché à Angela Merkel une certaine complaisance vis-à-vis de Vladimir Poutine. C'est donc toutes les relations internationales qui sont impactées.

2. Comment décrire et qualifier ce concept de diplomatie économique ?

Si l'on considère la diplomatie comme toutes stratégies et actions permettant à un État *via* sa politique extérieure d'atteindre ses objectifs, soit d'être souverain et donc autonome, à défaut de simplement réussir à survivre, alors appliquée au monde économique elle doit traditionnellement *a minima* lui rendre possible les rentrées d'argent nécessaires à couvrir ses charges, ses frais ; et au mieux de constituer des réserves pour investir. Ceci va donc inclure à la fois les comportements permettant une rente directe pour l'État, par exemple permettre à une société publique de remporter un appel d'offre à l'international, comme indirecte, par exemple le soutien d'entreprises

privées (à l'international, comme de manière domestique mais vis-à-vis d'un contexte international) dont une part des bénéfices sera imposée.

Bien sûr, il ne faut pas obscurcir les autres enjeux qui se cachent derrière une réussite économique : rendre possible une stabilité sociale grâce au maintien d'un niveau d'emploi suffisant ainsi que le développement de technologies disruptives bénéfiques pour la société civile, etc.

Beaucoup de notions se cachent derrière ce concept. Je dirais qu'elles peuvent, grossièrement, être positionnées entre deux axes (une sorte de matrice) : chacune peut être commerciale ou financière, et de projection ou d'attraction.

Une action de projection commerciale par exemple, peut être visualisée par la politique française de promotion de ses entreprises du secteur de la défense par le ministère des Affaires étrangères. Il n'est ainsi pas rare de voir son ministre signer des contrats de vente lors de visites diplomatiques chez d'autres États. Une action d'attraction commerciale peut se percevoir dans les politiques de sécurisation d'approvisionnement en ressources naturelles énergétiques. Ainsi typiquement, pour revenir au cas précédent, **la nécessité pour la France de vendre des armes aux Émirats Arabes Unis ne se résume pas au simple fait que cela lui permette un chiffre d'affaires colossal, mais aussi car il rend possible la création d'une codépendance** : « nous sommes dépendants de votre pétrole ? Certes. Mais vous l'êtes de nos systèmes armés de pointe ». Personne n'a ainsi de pouvoir de retrait unilatéral.

Une action d'attraction financière, va elle concerner la capacité à attirer des investissements en provenance de pays étrangers, sur notre territoire. Ce n'est ainsi pas anodin si les politiciens français se satisfont de l'usine de la société japonaise Toyota dans la région de Valenciennes, dont le modèle Yaris fournit toute l'Europe.

Enfin une action de projection financière par exemple, va se retrouver dans l'acquisition de sociétés stratégiques à l'international. Ainsi lorsque General Electric s'est approprié la branche énergie d'Alstom, c'est tout un pan de la souveraineté économique et technologique qui a été amputé à la France, et récupéré pour le compte des américains. Les récents licenciements du site de Belfort témoignant de conséquences continues. L'affaire Alstom-General Electric justement, où l'on apprend par exemple que le FBI fut missionné par son gouvernement pour faire pression sur des cadres de l'entreprise française, démontre la modernisation du concept de diplomatie économique, et son rapprochement à des valeurs plus institutionnelles et traditionnelles liées à la sécurité et la défense nationale.

Le principe des « fonds souverains » suit d'ailleurs une logique similaire.

Enfin de manière générale, toute action permettant de positionner une économie dans un contexte international, même s'il n'est pas l'œuvre de diplomates, peut en être tout de même lié. Ainsi en France, le décret n°2014-479 du 14 mai 2014 relatif aux investissements étrangers soumet l'acquisition de parts de sociétés françaises jugées stratégiques à un accord préalable de l'État ; conscient que certaines industries stratégiques ont des retombées bien trop importantes sur le secteur public, pour qu'il n'ait pas son mot à dire.

3. Quel lien existe-t-il entre les diplomaties économique et culturelle ?

Leur lien est tout simplement indéfectible et intransigeant. Il est d'ailleurs aisé d'en faire un parallèle dans notre vie quotidienne : imaginez-vous un scénario, dans lequel vous entrez dans une salle d'attente, salle où patiente une unique autre personne. Pour certains, un malaise se crée face à l'inconnu. Il est même possible qu'aucune salutation ne s'exprime chez l'un comme chez l'autre, bien que vous pratiquiez la même langue depuis votre naissance. Que se passerait-il en revanche si l'individu portait un t-shirt à l'effigie de votre groupe de musique favori ? Mieux, imaginez-vous en porter un également cette journée-là ? Instinctivement, un respect (subjectif) mutuel se partage, une connexion peut se faire, et il devient plus facile d'engager une discussion. Ne serait-ce que pour détendre l'atmosphère, qui pourrait maintenant l'être bien plus facilement à vos yeux. Pour peu que la personne s'avère finalement être sympathique, c'est en définitive en bon moment que l'attente peut se transformer. Vous risquez même d'apprendre des anecdotes croustillantes sur votre groupe qui aient pu vous échapper.

Visualisez maintenant ce phénomène, à hauteur d'une société, et dans un contexte économique : **lorsqu'un acteur** (une entreprise et ses salariés, un pays et sa population) **partage des traits, sinon des goûts culturels avec un autre, il devient de ce fait bien plus évident pour eux d'échanger**. Ne serait-ce car le plaisir y est naturel. **Or l'échange est le premier facteur de création de valeur ajoutée** (innovation, etc), d'autant plus dans une société tant interconnectée que la nôtre. **C'est pourquoi un État a tout intérêt à promouvoir sa diplomatie culturelle dans une perspective économique**. Qui ne doit ainsi pas se résumer à faire apprendre sur soi, mais bien à nous rendre aimés. C'est d'ailleurs à ce titre que je n'ai jamais été intimement convaincu d'une approche de l'interculturalité, et entre autres du management interculturel, devant se résumer à de simples apprentissages de faits. Je suis personnellement plus partisan d'une véritable immersion, plus ludique et donc touchant plus l'affect.

Un exemple personnel me vient d'une discussion avec un ancien camarade de classe. Lorsqu'il était à la recherche de V.I.E (volontariat international en entreprise), il avait l'occasion de postuler pour Orano (ex-Areva) au Kazakhstan. Avec défiance et humour, il s'était lui-même découragé en ne pouvant s'empêcher de visualiser un pays à risque comme un « Afghanistan bis » (du simple fait que leurs noms partageaient ces quatre dernières lettres apparemment terribles), ainsi que de misères sociale et culturelle comme en a répandu l'idée le film (à succès en Occident) « Borat ». Alors que tout cela est erroné. Le Kazakhstan s'est donc vu privé d'un jeune cadre dynamique, compétent et d'un naturel motivé, pour la simple et bonne raison qu'il en avait une méconnaissance profonde. Une analyse macro est tout aussi révélatrice de cette situation : lors d'une discussion que j'ai pu avoir avec un cadre d'un média dédié aux actualités centrasiatiques, j'ai découvert qu'il existait un manque d'intérêt certain de la part d'une partie non négligeable de la classe diplomatique française envers le Kazakhstan, bien qu'il représente un fournisseur critique d'uranium pour l'Hexagone; essentiel chez un pays tirant la grande majorité de son énergie électrique du secteur nucléaire.

En outre, si les pays d'Asie centrale sont demeurés pendant longtemps après leurs indépendances sous un giron russe au niveau économique (ce qui est en train de changer en faveur de la Chine et de sa percée inégalée), c'est aussi car ils ont partagé de nombreux traits linguistiques et culturels lors des décennies sous dominations tsariste puis soviétique. C'est à ce titre que les pays centrasiatiques s'emploient de manière *crescendo* à faire valoir leurs cultures au sein de leurs délégations

diplomatiques à l'étranger, mais également au siège de l'UNESCO, afin non seulement de se désengager de leur dépendance historique envers la Russie, tout en multipliant leurs liens auprès d'autres nations. Pour aller plus loin, je me permets par ailleurs de vous inviter à lire la « Revue Diplomatique » n°6 des Ambassadeurs de la Jeunesse, dédiée à ces questions stratégiques en Asie centrale.

Les pays centrasiatiques sont ainsi pour moi, de véritables cas à étudier en la matière. La France n'ayant pour autant aucune raison d'être en reste à ce niveau-là, notamment *via* l'action des Alliances françaises.

4. Comment promouvoir et démocratiser la diplomatie économique ?

En ce qui concerne les étudiants français, des dynamiques vont dans le bon sens : ainsi un certain nombre d'écoles de commerce ou d'IAE proposent des cours de géopolitique, et GEM (Grenoble Ecole de Management) va jusqu'à accueillir le Festival de la Géopolitique et établir un partenariat avec l'IRIS Sup' pour son Master 2 « Analyste en Stratégie Internationale ». Peut-être serait-il intéressant inversement, de proposer aux étudiants en formations de relations internationales et politique des enseignements plus poussés sur l'analyse des pratiques des affaires. Certes les cas de dépendance en ressources énergétiques sont souvent étudiés, mais malheureusement ils demeurent les rares exemples en la matière.

Je pense également que, **il ne serait pas inutile pour les États de s'inspirer de certaines stratégies d'entreprise, et inversement d'apprendre de leurs erreurs** pour ne pas les commettre à leur tour. Certes, une compagnie n'est pas un État. Mais cette rhétorique ne doit pas faire oublier qu'elles ne partagent pas moins des intérêts aux dynamiques communes : trouver des moyens pour se financer, assurer la sécurité de leurs membres et les motiver, etc. A ce titre, saviez-vous qu'avant d'être un concurrent d'HP (Hewlett-Packard), la société Asus était simplement un de ses fournisseurs ? Mais qu'HP ayant externalisé auprès d'Asus bien trop de ses compétences issues de son cœur de métier, ce dernier s'est vu les moyens de monter en compétence et de s'implanter indépendamment et unilatéralement sur le marché de son donneur d'ordre initial. Or, n'est-ce pas ce qu'ont fait les Occidentaux, en déléguant quasiment exclusivement l'extraction des terres rares à la Chine, qui au fil des années en ayant acquis le monopole est capable aujourd'hui d'en menacer un blocage à l'export en guise représailles des comportements de Donald Trump ? J'ai également appris il y a peu que souhaitant vendre de l'armement (confisqué en mer Rouge) aux autorités centrafricaines, la France a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de retirer l'interdiction de vente d'armes au pays concerné. Mais faisant face au veto russe, l'Hexagone a eu l'idée de proposer au pays de Pouchkine d'accueillir des diplomates centrafricains pour qu'ils puissent lui faire comprendre les bienfaits d'une telle action. Résultat, les dirigeants africains sont repartis avec l'accord de la Russie de lever son veto, certes ... mais aussi avec un contrat de vente sur un *package* d'armes russes, damant le pion à la France, à son nez et à sa barbe. Peut-on imaginer aujourd'hui Apple dire à ses clients d'aller chez Huawei pour leur vendre les avantages de la « marque à la pomme » ? Quand on sait de plus que les armes confisqués étaient des kalachnikovs, la question rhétorique devient même : peut-on imaginer

aujourd'hui Apple dire à ses clients d'aller chez Huawei pour leur vendre les avantages de la technologie chinoise ?

Mais au-delà de cela, je pense qu'il est important de démontrer que, la pratique des affaires, si elle trouve un sens évident dans le monde économique, n'en trouve pas moins d'autres. Après tout, le *business* ne consiste initialement qu'en la recherche d'un accord afin de maximiser ce que l'on souhaite valoriser. Ce qui n'est pas forcé d'être qu'économique. Ainsi lorsque les Émirats Arabes Unis ont réussi à se faire prêter de la France des œuvres du Louvre, au sein d'une annexe spécifiquement ouverte pour l'occasion à Abu Dhabi, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'ils se sont octroyé avant tout les avantages d'une nouvelle image de respectabilité. Ainsi, certes cette stratégie fait partie d'une volonté de diversification de son économie en développant le tourisme ; mais la France me semble par ce geste, grâce à son aura personnelle de terre des Droits de l'Homme et de la culture, avoir essentiellement adoubé la fédération arabe en ce sens afin de pallier sa délicate réputation sur la question à l'international.

C'est pourquoi, la pratique des affaires rappelle des notions phares comme : comment identifier un concurrent ? Comment négocier ? Comment promouvoir, *marketer* son État ? Etc. Et ne s'arrête donc pas à de simples objectifs économiques. Ainsi, leur apprentissage est nécessaire qu'importe le domaine géopolitique étudié. Faisant de la diplomatie économique une excellente base d'apprentissage à suivre.

5. Quelles dynamiques d'avenir pour la diplomatie économique ?

Je pense que c'est un concept qui va continuer de gagner en notoriété. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis et ses politiques géoéconomiques chocs ont permis en effet de mettre à l'ordre du jour le concept de « guerre économique ». Je suis d'ailleurs personnellement le premier à admettre qu'il m'a fallu attendre ces actualités pour véritablement me pencher sur cette question. Or qui dit guerre, dit acte diplomatique (ici poussé vers un extrême de violence). En outre, il est notable de constater que ce n'est plus surprenant d'entendre parler de ce terme conflictuel dans les médias entre les USA et la Chine, alors que l'associer à sa notion traditionnelle de conflit armé ferait frémir bien des personnes. A une époque mondialisée, et dans un Occident où l'on doit sûrement parler autant du chômage que de terrorisme, la diplomatie économique prend au moins autant sens que toute stratégie de prévention sécuritaire.

Le patrimoine économique a son importance. La privatisation des Aéroports de Paris et la mobilisation populaire qu'elle a provoquée en France en est une forme d'expression notable. Les affaires Ghosn dernièrement et Alstom-General Electric il y a près de 5 ans, mais également le bras de fer Mittal-Montebourg voire le scandale de Panama au XIX^e siècle semblent montrer que le niveau de diplomatie économique français est traditionnellement questionnable. Au niveau européen, les choses sont également difficiles : le refus par exemple par la Commission européenne de la fusion Alstom-Siemens démontre un manque de conscience de la nécessité de faire bloc ensemble contre les puissances chinoises et américaines ; qui ont bien plus de facilité à manger les petits poissons d'un gros banc, qu'un unique requin de taille égale. J'ai entendu il y a quelques temps

une théorie intéressante pour expliquer cela : entre Européens, comme la paix a été aboutie par la Communauté économique européenne, la plupart de ses dirigeants doivent penser qu'inconsciemment l'économie en est nécessairement un synonyme. Or ce n'est pas le cas. La guerre économique est certes discrète, mais elle n'en est pas moins omniprésente.

Il n'est aujourd'hui plus à douter qu'il s'agisse d'un des concepts les plus essentiels à maîtriser pour continuer d'exister en tant qu'État, d'être souverain. La Chine, les États-Unis mais aussi le Japon à en croire l'affaire Carlos Ghosn, sont en tête à ce niveau-là. Apprendre d'eux ne serait pas vain, bien au contraire. Analyser leurs efforts et en acquérir leurs méthodes peut être une clé pour à la fois comprendre les mécanismes de la diplomatie économique, mais aussi les enjeux de domination mondiale.